



L'ÉCHO DE LA FONTAINE

Journal municipal de Mirabeau / Août 2019 - N°20

DOSSIER SPÉCIAL ÉCOQUARTIER

LA COLLINE DE MIRABEAU

UN GÉOSITE, RECONNU PAR L'UNESCO

**STOP AUX INCIVILITÉS,
POUR RENFORCER NOTRE SÉCURITÉ**

SOMMAIRE :

ÉDITO >

P 2

RETOUR EN IMAGES >

P 3

FOCUS > stop aux incivilités, pour notre sécurité P 4

ZOOM > La colline de Mirabeau,
un géosite remarquable

P 5

DOSSIER SPÉCIAL ÉCOQUARTIER P 6

EN COURS > Des jeux nouveaux
aux grands jardins/Dessignons ensemble
la Place du Barry

P 11

VIE SCOLAIRE >

P 12

VIVRE ENSEMBLE > Les associations
> Lien social/solidarité

P 13

P 15

LIBERTÉ D'EXPRESSION >

P 16

ÉTAT CIVIL >

P 16

INFO PRATIQUES

Mairie : Lundi au Vendredi 8h30>12h00 -13h30>17h00
Jeudi et mardi : 8h00 > 12h00. Fermeture l'après-midi
Samedi de 8h30 >11h30.

Tel : 04 90 77 00 04/ Email : mairiemirabeau@wanadoo.fr

Permanences du Maire Robert Tchobdrénovitch :

sur rendez-vous. Les élus reçoivent sur rendez-vous

CCAS. Responsable Madame Bernadette Vitale.

Permanences : tous les mercredis, de 9h00 à 11h00, en mairie.

Renseignements ou prise de rendez-vous, contacter
Marie Cholvy. TEL : 04.90.77.08.41

Email marie.cholvy@mirabeaunluberon.fr

Bibliothèque municipale : jeudi de 9h00 >12h00.

Samedi 9h00>12h00.

Permanence en mairie : Noëlle Trinquier, conseillère
départementale du canton de Pertuis.

Renseignements/rendez-vous : 07.86.91.76.64.

Ramassage des encombrants : tous les jeudis. Inscrip-
tion la semaine précédente en mairie.(Service gratuit).

Ligne bus 107 : Mirabeau/La Tour d'Aigues/Pertuis

Transport à la réservation : Réservation des trajets
la veille du départ en téléphonant au 04 90 74 20 21 du
lundi au vendredi de 8h15>12h15/ 13h30>16h30.

www.sudest-mobilites.fr

L'ÉCHO DE LA FONTAINE : publication de la commune de Mirabeau.

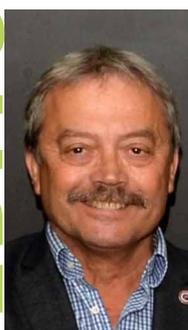
Mairie de Mirabeau, 8 rue de la mairie. 84120 Mirabeau.

Directeur de publication : R. Tchobdrénovitch

Responsable rédaction et PAO : L de Luze

Commission communication : M. Corso, C. Astorino, D. Lézaud, L. Van Gessel

ÉDITO



Un avenir durable pour Mirabeau.

Le terrible incendie qui a frappé «Notre Dame de Paris» nous rappelle combien nous devons rester humbles et respectueux de notre patrimoine. Cette cathédrale ne nous appartient pas, elle est un héritage du passé, incarnant le témoignage d'un savoir-faire ancestral que nous de-

avons respecter et transmettre. A nous de protéger ce patrimoine issu du passé, et de continuer à le rendre pérenne. A un niveau plus modeste, nous devons adopter le même comportement pour notre village. Il y a quelques mois nous avons dû abattre 3 de nos platanes malades. Afin d'assurer la continuité et la préservation de notre patrimoine vert nous souhaiterions faire appel à vos idées pour l'aménagement de notre belle place du Barry ! (voir page 11). Il est important pour nous de conduire avec vous ce projet durable et environnemental pour nos générations futures. Nous entreprenons aussi la restauration de notre église, cette vieille dame du XVII^e aura bientôt un nouveau pavement. Nous restaurons, mais nous aménageons aussi notre village, pour répondre à sa croissance démographique. Nous veillerons à ce que cet aménagement conjugue le respect de notre bâti déjà existant, avec la nécessité de son développement urbain durable.

Le programme d'aménagement de la zone des Espinasses comprend la réalisation de 23 logements sociaux (15 logements locatifs et 8 logements en accession à la propriété, (voir dossier spécial écoquartier page 6) d'un groupe scolaire, d'un city stade, d'une structure d'hébergement pour personnes âgées. De plus un emplacement est prévu pour une nouvelle crèche de compétence intercommunale (COTELUB). En adoptant le label EcoQuartier, nous nous engageons à aménager cette zone dans un esprit durable et respectueux de l'environnement. Ce projet respectera l'esthétique de notre village pour assurer au mieux une harmonie entre notre patrimoine existant et les constructions de demain. Ce projet, nous le portons pour vous avec vous. Aussi depuis le début du lancement du projet de la nouvelle école par exemple, nous nous réunissons avec la commission école, le personnel de la mairie et les enseignants, afin de connaître les attentes et les besoins de chacun, consignés dans le cahier des charges de l'architecte retenu. Mirabeau a enfin retrouvé une capacité d'autofinancement stable. Nous pouvons nous permettre de nous projeter dans l'avenir et développer l'urbain d'une manière durable pour répondre à un besoin humain, tout en préservant l'identité rurale de notre village.

A Mirabeau, on vit à la campagne, dans un environnement préservé et dynamique tourné vers l'avenir.

Cultivons cet accord pour un bon vivre ensemble à Mirabeau ! Je ne peux terminer cet édito sans revenir sur l'accident qui a fait 8 personnes blessées, au Café de la Fontaine. Choqués comme vous tous, nous avons décidé d'anticiper notre plan de sécurisation du village et modifier le planning de nos orientations budgétaires.

Parce que votre sécurité est notre priorité !

Votre maire R. T

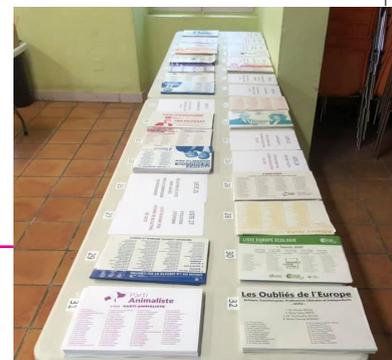
RETOUR EN IMAGES >

mai
2019



Commémoration du 8 mai 1945 avec la participation exceptionnelle du 2^e régiment de la légion étrangère de St Christol et en présence de la gendarmerie nationale, des pompiers de la caserne Beaumont de Pertuis/Mirabeau, des élus du conseil des enfants et du conseil municipal... Lectures de lettres de soldats et combattants de l'ombre de l'époque par les enfants de l'école soutenus par mesdames Fayasson et Margaillan (directrice et professeur de l'école de Mirabeau). Merci à Mariano Corso, Michel Perrin, Gilbert Harbon (France événementiel) et au Café Pizzeria Mirabeau pour l'organisation de l'apéritif.

Rendez-vous avec un spécialiste des sources et mines, pour «rendre» à notre fontaine et Manon son eau de source d'origine. Merci à Maurice Lapalus pour son aide précieuse grâce à sa connaissance et sa passion des réseaux d'eau.



ÉLECTIONS EUROPÉENNES
1054 inscrits/645 votants
Participation 61,20 %
10 blancs/11 nuls
624 exprimés
Bardella 183 soit 29,32 %
Loiseau 99 soit 15,86 %
Jadot 98 soit 15,70 %
Bellamy 51 soit 8,17%

Aubry 40 soit 6,41 %
Glucksman 39 soit 6,25 %
Bourg 21 soit 3,36 %
Le reste en dessous 3%



juin
2019

Dorémirabeau : Théâtre adultes/enfants, gala de danse et fête de la musique !!!!



PRÉPARATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE NOTRE PROJET D'ÉCOLE

En présence de M^{me} D. Conca, Sous-Préfète, M^r S. Sauvageon conseiller régional, M^r P. Fabre, Président de Cotelub M^{me} Textoris représentant la Direction Générale des finances publiques, L'Inspecteur de l'Éducation National, le Maire, les adjoints, M^{me} C. Bollé DGS... Si les premiers 50 % de subventions semblent acquis la discussion a porté sur les 20% restants pour parvenir à 70 % de subventions. Le budget vous sera communiqué ultérieurement, après les ultimes négociations avec l'architecte.



Dernière séance de formation en informatique pour les séniors, organisée par le centre de l'Aiguier. Les cours reprendront à la rentrée de septembre.



juillet
2019

Maurice Chabert Président du Conseil Départemental et Président du SDIS a remis les clés de notre nouveau 4x4 CCFF à Stéphane Chotard responsable du CCFF de MIRABEAU.
57 500 € HT prix du 4x4
35 000 € subvention région
11 000 € subvention COTELUB
11 500 € part de la commune.



Travaux d'accessibilité à la Mairie pour répondre aux problèmes du handicap

FOCUS > STOP AUX INCIVILITÉS POUR RENFORCER NOTRE SÉCURITÉ

Retour sur l'accident survenu place de la fontaine, et sur le renforcement des mesures de sécurité prises par la majorité municipale.

Un accident improbable et imprévisible, survenu au café de la fontaine, causant 8 blessés a plongé tout le village dans un état de choc. Dans un communiqué du lundi 8 juillet (page facebook du maire et www.mirabeaueuluberon.com), le Maire s'est adressé à tous les habitants de Mirabeau pour annoncer le renforcement des mesures de sécurité prises pour lutter contre les incivilités croissantes qui sévissent dans notre village : non respect de la limitation de vitesses, stationnement sauvages ... RENCONTRE AVEC NOTRE MAIRE

L'écho : Dans votre communiqué vous avez annoncé le renforcement des mesures de sécurité et l'anticipation de votre «plan sécurisation du village» prévus pour le budget 2020/2026. Pouvez-vous nous les exposer ?

Issu du milieu du nucléaire, j'ai une culture très forte de la sécurité. Aussi très vite après notre élection, j'ai désigné un responsable sécurité pour la commune, en charge en outre, de sécuriser et autoriser les manifestations associatives dans le village. Dès la rentrée de Septembre 2017 nous avons fermé pendant les heures de rentrée et sortie scolaire, la circulation aux abords de l'école, mettant ainsi nos enfants et parents en totale sécurité.

Après l'accident, devant l'émoi général, modifiant le planning de nos choix budgétaires, nous avons décidé d'anticiper notre plan «sécurisation du village». Le 23 juillet nous avons pris une délibération en conseil municipal extraordinaire qui nous a autorisé les transferts de crédits nécessaires pour sécuriser très rapidement les abords de la fontaine et de la terrasse du café, avec la mise en place de bornes anti-béliers. Des coussins berlinois 15km/h seront installés dans la rue centrale en amont et en aval du bar. Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner rue des remparts, et rue du poste.

Des actions sont en cours pour assurer la sécurité et la limitation de vitesse dans l'ensemble des quartiers de la commune.

L'écho : Le plan vigipirate est-il appliqué conformément aux obligations préfectorales ?

Dorénavant l'application de l'ensemble des consignes de sécurité y compris celles de Vigipirate sera stricte. Les facilités organisationnelles que j'accordais sous ma pleine responsabilité, afin de permettre aux commerçants de travailler, et aux associations de fonctionner, seront revues. Dès la rentrée une réunion sera fixée avec les présidents d'association qui prennent eux aussi bénévolement des responsabilités. Mon devoir est de les protéger.

L'écho : le stationnement sauvage, le non respect du code de la route sont de véritables fleaux pour les habitants de Mirabeau.

Quel est votre plan d'action ?

La population de Mirabeau s'accroît ! Vous avez aujourd'hui à minima deux voire trois véhicules par habitation et parfois quatre ! Et tout ça circule ! Il faut réorganiser le plan communal de circulation de notre village pour décongestionner le centre. L'externalisation de la future école fait partie des solutions ainsi que l'aménagement de la RD973.

Enfin le fameux barreau des « Eyssouquettes » prévu au PLU, envisagé et jamais réalisé depuis 2008, permettra le désengorgement de quartiers entiers. Avec l'aide de l'état, il devrait voir le jour dans le prochain mandat.

Parce que nous sommes dans un petit village, la tolérance en matière de stationnement était assez « large », entraînant des comportements exagérés. Cela va cesser. La gendarmerie a pris acte pour mettre un terme à cette anarchie de stationnement et autres blocages des rues.

Encore une fois je ne suis pas là pour gérer l'intérêt particulier, je dois tenir compte de tous les paramètres qui m'imposent réflexion avant décision. Avec mon équipe, les services de l'état et de la gendarmerie nous allons répondre du mieux que possible aux attentes bien légitimes en matière de sécurité, de nos concitoyens.



ZOOM >

LA COLLINE DE MIRABEAU : UNE CURIOSITÉ GÉOLOGIQUE VIEILLE DE PLUS DE 5 MILLIONS D'ANNÉES.

La colline de Mirabeau a été reconnue comme un phénomène géologique remarquable. Elle a été classée Géosite avec le soutien de l'Unesco. Ce label montre l'importance accordée par les gouvernements à la gestion de sites et de paysages géologiques exceptionnels.



ANTICLINAL OU PLI DE MIRABEAU

Comment est apparu le pli de Mirabeau ?

Ce pli résulte d'un évènement géologique majeur, la « crise de salinité messinienne » :

Il y a environ 5 millions d'années, la Méditerranée s'avancait jusqu'au grand canyon de la Duranc. Puis, avec la fermeture progressive du détroit de Gibraltar, une baisse du niveau marin de l'ordre de 1 500 à 2 500 mètres s'est produite ; cela a provoqué l'assèchement de la Méditerranée et l'enfoncement de tout le réseau hydrographique sur les terres qui la bordaient. Les fleuves comme le Rhône et les rivières comme la Duranc, se sont enfoncés, creusant leur lit et formant des canyons. « A Mirabeau la clue se forme à ce moment là. La Duranc est repoussée vers le sud, canalisée par la colline de Mirabeau et le Luberon, pour prendre sa place telle qu'elle est aujourd'hui. » nous explique M^r Legal, chargé de mission au Parc Naturel Régional du Luberon

Au pont de Mirabeau, le fond du canyon se situe à 230 mètres au-dessous du lit actuel de la Duranc. La réouverture de Gibraltar a entraîné la remontée des eaux marines qui se sont avancées dans ces canyons, formant des rias. Celle de la Duranc atteignait Manosque puis a été peu à peu comblée de sédiments.

La colline de Mirabeau, un pli remarquable

- Parmi les grands sites naturels de Provence, celui du défilé de Mirabeau est original à plusieurs titres.
- Cette colline correspond à un grand pli (anticlinal) en forme de voûte des roches.
- Elle apparaît comme une imposante barrière montagnueuse percée perpendiculairement par la Duranc.
- Cette percée ou clue offre en rive droite une vision spectaculaire sur la structure interne de ce pli.
- Ce large anticlinal (pli convexe vers le haut) est dissymétrique, dévié vers le nord-est. L'érosion en a attaqué le cœur et l'a évidé jusqu'à atteindre les niveaux marneux du Jurassique supérieur : ce sont les terrains les plus anciens du territoire du Parc du Luberon. Ses flancs de calcaires massifs de part et d'autre, d'âge jurassique terminal, ont mieux résisté. Sur son flanc est, au niveau du pont, les couches calcaires sont redressées à la verticale.

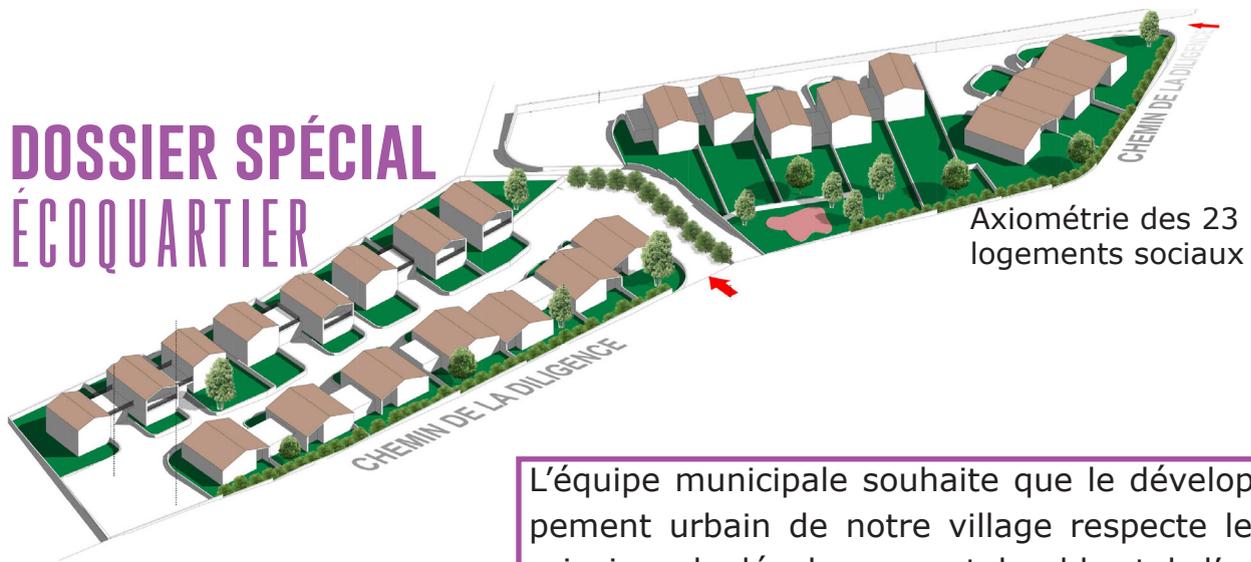
Un panneau Géosite à Mirabeau pour informer le public

Ce site est remarquable car en plus du pli il possède une clue : cette succession d'évènements géologiques nous enseignent sur l'histoire de notre environnement.

Il est important de le faire connaître au grand public. Aussi un panneau a été installé par le PNRL, chemin des 4 tours à Mirabeau, pour promouvoir avec le soutien de l'UNESCO, notre patrimoine géologique.



DOSSIER SPÉCIAL ÉCOQUARTIER



Axiométrie des 23 logements sociaux

QUESTIONS/ RÉPONSES AVEC LE MAIRE DE MIRABEAU

L'écho de la fontaine :

Trois projets immobiliers majeurs sont prévus dans la zone des Espinasses (logements sociaux, nouvelle école, structure d'accueil pour séniors...). Répondent-ils aux besoins des Mirabelains ?

Robert Tchobrénovitch :

Mirabeau compte aujourd'hui 1323 habitants, et l'essor démographique de notre village lié à son attractivité (Cadarache/Iter, offre de services tels médecin, dentiste ..., commerce de proximité ...) n'est pas prête de s'arrêter. Sur les 15/20 ans à venir, une population supplémentaire de 300 habitants est attendue.

Ainsi, la population de Mirabeau atteindrait les 1600 habitants à l'horizon 2030/2040.

Il faut donc anticiper le développement urbain, pour mieux le gérer à des fins durables, esthétiques, et environnementales.

Notre village est magnifique où il fait bon vivre. Nous nous engageons à ne pas le défigurer tout en répondant au mieux aux besoins des Mirabelains et aux contraintes du PLU.

En mai dernier, nous avons reçu en réunion publique Mistral Habitat, Office Public de l'Habitat de Vaucluse (OPHLV). Ce dernier a confirmé et validé la construction de 23 logements sociaux (15 logements locatifs sociaux et 8 logements en accession sociale). Ce projet permettra à nos jeunes aux budgets serrés de se loger ou d'accéder à la propriété.

L'équipe municipale souhaite que le développement urbain de notre village respecte les principes du développement durable et de l'urbanisme écologique. C'est pourquoi le projet d'aménagement urbain de la zone 2AU des Espinasses, prévu par le PLU suivra le processus de labellisation ÉcoQuartier. Esthétisme, respect du patrimoine vert et bâti existant, construction écologique et durable, telles sont les « pierres fondatrices » de la zone à urbaniser voulues par le Maire.

Pour continuer à accueillir les enfants à l'école de Mirabeau, nous lancerons le projet de la nouvelle école avec une capacité de 9 classes.

Aujourd'hui la population mirabelaine est croissante et de plus en plus jeune. L'école actuelle, vieille de 40 ans, rappelons-le, est très énergivore (passoire énergétique), et elle ne répond plus aux normes de sécurité et d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Enfin les conditions d'accès sont très difficiles du fait d'une circulation importante et dangereuse aux abords de l'établissement.

La nouvelle école pourra accueillir plus d'élèves et elle répondra aux normes environnementales et de sécurité imposées par le préfet à l'intérieur de l'école mais aussi à l'extérieur.

Une structure d'hébergement pour personnes âgées verra le jour.

Il est important pour nous que le lien intergénérationnel demeure et que nos anciens soient au plus près de leur famille.

Un emplacement est prévu pour une nouvelle crèche de compétence intercommunale (COTELUB), ainsi qu'un city stade.

L'écho de la fontaine :

L'équipe municipale souhaite que ces projets immobiliers s'inscrivent dans une démarche de labellisation EcoQuartier. Pouvez-vous nous expliquer l'objet de cette démarche ?

Robert Tchobdrénovitch :

Notre volonté est de conjuguer le respect de l'environnement, l'esthétisme de notre village et le vivre ensemble selon les principes du développement durable, pour que Mirabeau continue d'être une commune accueillante et dynamique.

Les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et culturels de l'urbanisme seront pris en compte pour et avec les Mirabelains. (Un cahier des charges a d'ailleurs déjà été établi pour la nouvelle école avec la commission école dont les parents d'élèves font partie)

C'est pour cela que nous avons décidé d'adopter le label EcoQuartier.

« Ce label ÉcoQuartier nous oblige à respecter le développement durable et les principes de l'urbanisme écologique à tous les stades de construction du projet »

Nous avons franchi la première étape de labellisation ÉcoQuartier en signant la charte EcoQuartier adoptée à l'unanimité en conseil municipal du 6 mai 2019.

La charte adoptée, nous sommes en mesure d'exiger auprès des constructeurs, aménageurs, et des architectes, d'apporter un soin particulier à l'intégration des futurs bâtiments dans le site, tant par les choix des matériaux que dans les proportions des éléments bâtis, sans négliger la transition esthétique avec les éléments bâtis environnants, en particulier le village ancien, situé à l'arrière-plan.

Le nouveau projet répondra à des qualités urbaines paysagères et architecturales. Les futurs bâtiments répondront à des exigences environnementales et reposeront sur une conception bioclimatique par la valorisation des apports

solaires : les habitations seront tournées vers le sud pour mieux capter la chaleur des rayons du soleil. Ainsi L'ÉcoQuartier favorisera la qualité de vie, le bien-être, et le respect du voisinage (école de plan pied, qualité architecturale, performance énergétique)

L'écho de la fontaine :

Le PLU élaboré, par l'ancienne majorité permet l'urbanisation de toute la zone 2AU. Vous n'avez pas modifié le PLU mais vous avez changé la configuration de l'aménagement urbain initialement prévu. Pourquoi ?

Robert Tchobdrénovitch :

L'ancienne majorité prévoyait 72 maisons. Nous avons baissé le nombre de logements à 23.

« La raison majeure est que nous ne voulons pas construire que des logements sans créer les infrastructures nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des nouveaux habitants »

Il est nécessaire d'avoir une nouvelle école plus grande. N'oublions pas que l'école actuelle a atteint sa capacité d'accueil (on a du rajouter des bureaux dans certaines classes qui devenaient trop étroites) et elle ne répond plus aux exigences de sécurité imposées par le Préfet. De plus nous pensons qu'une zone à urbaniser est plus esthétique et conviviale quand l'espace vert est prédominant.

« L'environnement préservé est garant d'une qualité de vie. C'est ce que nous souhaitons pour les Mirabelains »

La charte écoquartier est à télécharger sur notre site www.mirabeauenluberon.fr/vivre-a-mirabeau/un-eco-quartier-dans-la-zone-2au-des-espinasses/

DOSSIER SPÉCIAL ÉCOQUARTIER / LA NOUVELLE ÉCOLE

BIOCLIMATISME, HARMONIE ARCHITECTURALE, RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :
LA NOUVELLE ÉCOLE ENFIN DÉVOILÉE.

Le 26 juin dernier, lors du dernier conseil municipal des enfants, les petits élus ont pu découvrir le projet de la nouvelle école, retenu par le jury.

Une école construite pour répondre aux besoins de tous

« Ce projet, nous l'avons choisi parmi de nombreux candidats, car c'est celui qui répondait aux mieux aux besoins de tous : aux besoins des enfants, des parents et des enseignants que nous avons entendus lors de nos séances en « commission école » : a déclaré le Maire.

Pour assister au choix de l'architecte, la majorité municipale avait invité Madame Anne- Marie Gimenez, nouvelle responsable de la commission école, ainsi que Madame Fayasson, directrice de l'école. « Il était évident pour nous de les inviter, car qui mieux qu'elles, connaissent le terrain scolaire, les besoins de nos enfants et les attentes de tous les acteurs de la sphère scolaire », a expliqué le Maire

« Le choix s'est rapidement imposé pour l'architecte Ateliers A ». Faisant écho au Maire, Madame Gimenez, a aussi acquiescé le choix du jury. « Ce qui nous a séduit c'est la conception simple et fonctionnelle du futur groupe scolaire. Par exemple il développe deux cours, une pour les petits et une pour les grands, séparées par un aménagement paysager. Le hall d'entrée dessert deux ailes. Celle des petits se trouve au plus près de l'accueil des familles, alors que les plus grands peuvent soit se rendre dans la cour, soit sous le préau à l'abri des intempéries. »

Composition du jury pour le choix de l'architecte :

Commission d'appel d'offre (Nous regrettons l'absence de M^r Vigouroux, élu de l'opposition, membre élu de la commission), les architectes du Parc Naturel Régional du Luberon, de la CAUE et de l'ordre des architectes.

L'équipe municipale a opté pour une idée architecturale simple, efficace respectueuse de l'environnement.

Le bâtiment présente une grande simplicité : un simple «L» en rez de chaussée, très bas, discret pour s'insérer au mieux dans le paysage.

Pour se fondre dans la nature, l'architecte sélectionné a choisi un parement de pierre de Vaucluse et de Banon.

De larges baies vitrées sont prévues de manière généreuse pour laisser entrevoir le paysage. Les menuiseries seront en bois laqué pour garantir la pérennité.

7 classes meublées+2 classes potentielles.

La salle multi-activités de l'élémentaire peut être scindée en 2 pour suivre l'évolution du groupe scolaire et répondre à l'accroissement inévitable du nombre d'élèves.

Les salles de restauration offre une vue sur le paysage.



Un bâtiment durable méditerranéen niveau or

La Mairie a souhaité que la nouvelle école soit un bâtiment durable méditerranéen. Ce qui veut dire que l'architecte devra respecter les principes du développement durable à tous les échelons de la construction du nouveau groupe scolaire. Ainsi la nouvelle construction devra suivre les principes de l'habitat écologique, et obéir plus précisément à une conception bioclimatique du bâtiment.

LE BIOCLIMATISME C'EST QUOI ?

Nous avons posé la question à notre Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) M^r Maucci :

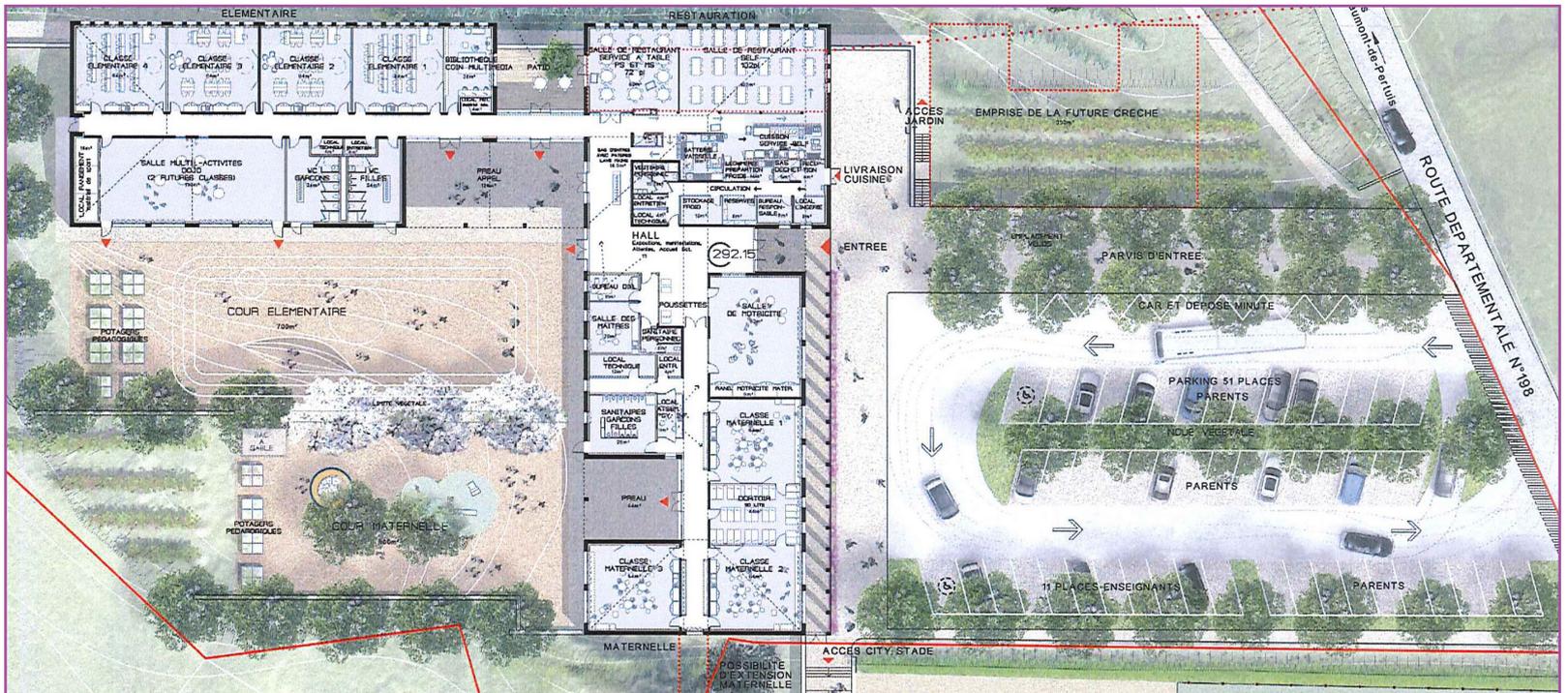
« Construire bioclimatique c'est adapter son habitat à son environnement. C'est se protéger, du froid du vent de la pluie, des fortes chaleurs comme en Provence, mais aussi profiter des apports solaires gratuits en hiver. »

Ainsi au-delà de l'esthétisme, chaque élément de construction apportera une fonction bioclimatique.

Les façades vitrées en été seront protégées des apports solaires par l'avancée conséquente de la

toiture. La construction d'un préau et d'arcades joueront le jeu de protecteurs solaires adaptés au milieu méditerranéen.

M^r Maucci a aussi expliqué que l'aménagement paysager avait un rôle important dans le comportement thermique : des arbres adaptés au climat de Mirabeau, implantés dans la cour apporteront de l'ombre et de la fraîcheur.



Le groupe scolaire de Mirabeau est une école de village. Il accueillera en priorité les élèves de Mirabeau, mais ceux aussi des communes voisines qui voient leurs classes se fermer. La nouvelle école deviendra ainsi un élément central pour la vie sociale de la commune et un facteur d'ouverture et de rayonnement de notre territoire. Son implantation dans le nouveau écoquartier en frange du centre historique du village confortera cette dualité.

ZOOM SUR LES MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

RENCONTRE AVEC MADAME BERNADETTE VITALE, MAIRE-ADJOINTE

Jeudi 23 mai dernier, la mairie recevait Mistral Habitat qui venait présenter le programme des 23 logements sociaux.

Madame Bernadette Vitale, Maire-adjointe, a été nommée responsable de la commission d'attribution de ces logements.



Mr B. Debaine
DG de Mistral Habitat

Madame Vitale nous a expliqué les raisons de la création de la commission d'attribution des logements sociaux ainsi que ses modalités.

Offrir une solution de logement à loyer modéré pour nos jeunes.

Selon Madame B. Vitale « *La vocation première du logement social est d'offrir un logement de qualité à ceux qui ne peuvent se loger aux prix du marché* »

Il est très difficile pour les jeunes de notre commune de se loger sur Mirabeau avec des petits budgets, sur le plan de la location et de l'accession à la propriété constate la responsable de la commission. De ce constat est né le projet du programme des logements sociaux piloté par Mistral Habitat (OPHV, Office Public de l'Habitat de Vaucluse)

Transparence dans l'attribution des logements sociaux

« *Nous veillerons à ce que l'attribution des logements se fasse dans une totale transparence !! Ni clientélisme, ni favoritisme !* ».

Pour mener à bien cette mission délicate, la Maire-Adjointe a annoncé la création d'une commission composée d'un président, le Maire, d'une responsable de la commission, Madame Vitale, d'élus, membres de la CCAS, Mesdames G. Dupont et D. Marquaire, de 4 habitants de notre commune, volontaires. Bien entendu les habitants volontaires ne pourront pas être en même temps candidats aux logements sociaux, ni pour eux ni pour leur famille.

Les objectifs de la commission

1/Définition des critères d'attribution.

Co-validés avec Mistral Habitat la commission étudiera les critères de sélection du locataire comme le plafond des ressources de celui-ci. D'autres critères seront pris en considération : l'urgence, logement insalubre, surpopulation, personnes hébergées. La taille du logement demandé doit également correspondre à la composition de la famille.

2/Recenser les demandes de la population par ordre d'inscription

Bernadette vitale informe que les inscriptions se feront en mairie.

3/Vérifier le respect de la concordance des demandes avec les critères d'attribution

4/Inscrire les demandeurs sélectionnés avec les logiciels d'inscription de Mistral Habitat

Vous souhaitez un logement social : maison individuelle en locatif ou en accession à la propriété, vous pouvez adresser votre demande à M^{me} Vitale: www.mairiemirabeau@wanadoo.fr

EN COURS > DES NOUVEAUX JEUX AUX GRANDS JARDINS !



Les «Grands Jardins» font partie du poumont vert de Mirabeau. Les balades dominicales laissent entrevoir une vue magnifique sur notre église, le village et le château. Ils sont aussi un terrain de jeux très apprécié des enfants et des parents.

La majorité municipale, grâce au travail de M^{me} Laurie Vignais, a finalisé l'aménagement de cet espace. Cet été des tables et des sièges en béton, couleur sable seront mis à la disposition des Mirabelains. Puis des jeux supplémentaires seront installés pour le plaisir de tous les enfants : jeux d'équilibre, jeux de ressorts, koala ...

Merci à M^r Guieu, généreux donateur pour l'achat des jeux aux grands jardins

Lors du conseil municipal d'avril 2019, Monsieur le Maire a informé le conseil municipal que Monsieur Guieu, souhaite faire un don à la commune de Mirabeau d'une somme d'argent d'un montant de 10 000 € (dix mille euros), avec un souhait exprimé d'opération d'intérêt général au service de la collectivité.

Ainsi la commune par délibération votée à l'unanimité, a affecté la totalité de ce montant à l'achat de jeux complémentaires pour le terrain de jeux des Grands Jardins.

> ENSEMBLE REDESSINONS NOTRE PLACE DU BARRY

Constituant une menace pour les Mirabelains, 3 platanes de la place du Barry atteints du chancre pérenne, ont été abattus selon les conseils de l'expert auprès du tribunal de Nîmes.

La municipalité a décidé de lancer un appel à projet pour redessiner avec les Mirabelains notre jolie place du Barry

Au lendemain des travaux d'abattage des platanes notre place du Barry n'était plus la même. Il y avait comme un grand vide avec la disparition des 3 arbres.



cavités ouvertes sévères, colonisation par des champignons lignivores générant des fissures très importantes dans le bois.

**LA PLACE DU
BARRY EST CHÈRE À TOUS
LES MIRABELAINS.
ELLE EST LE POUMON CENTRAL
DU VILLAGE,
L'ADN DU BON VIVRE
ENSEMBLE**

Cette place est le lieu où tous les Mirabelains se rassemblent :

Il y a notre marché hebdomadaire, mais aussi les associations, avec leurs spectacles, leurs repas dansants, les vide greniers, les traditionnels marchés de Noël ...

Alors comme la place du Barry appartient à tout le monde et que la majorité met un point

d'honneur à conjuguer avec les habitants de Mirabeau la démocratie participative, elle a décidé de réaménager avec tous les Mirabelains notre future place du Barry. Ce projet participatif est piloté par M^{me} L. de Luze.

Un cahier sera mis à la disposition de tous les habitants pour qu'ils puissent exposer leurs idées, et /ou leurs croquis.

Comme nous l'avons fait pour le grand débat national, une synthèse de votre collaboration vous sera restituée ultérieurement.

Alors, à vos idées, à vos crayons !!

VIE SCOLAIRE >

2^{ème} course solidaire de cette année, à l'école de Mirabeau.

C'est une fois de plus vers l'association Hardi France (dont le siège est à Pertuis), que seront dirigés les efforts et dépassements des enfants ainsi que les dons des généreux mécènes.

Les élèves de quatre classes ont tout d'abord «vendu» leurs tours de stade à leur entourage mécène. Puis ils se sont entraînés à courir longtemps.

Enfin, vendredi 21 juin à 9h15 les élèves se sont dépassés sur le terrain des grands jardins, aménagé pour l'occasion par les agents de la mairie .

Les élèves des classes de GS/CP et CP/CE1 ont couru jusqu'à 16 minutes.

Ceux de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont été arrêtés pour les plus persévérants à 45 minutes de course !!!!



Très belle performance récompensée dans chaque classe par une jolie coupe : 1^{er} prix d'endurance.

Un autre prix a été décerné : celui du courage, celui d'avoir osé affronter l'autre pour lui expliquer le pourquoi de sa course et les missions de l'association Hardi. Les élèves des grandes classes qui avaient récolté le plus grand nombre de mécènes se sont vus remettre la coupe «1^{er} prix du courage » à remettre en jeu à chaque nouvelle course solidaire bien sûr ...

Merci aux élèves qui se sont dépassés pour une bonne cause ! L'équipe enseignante tient à remercier aussi le Maire et ses agents pour le prêt du terrain des grands jardins!

«Merci aussi aux parents qui nous ont aidé à organiser cet événement ! Merci à tous les généreux mécènes ! à l'année prochaine pour de nouvelles actions !» A déclaré l'équipe enseignante.

Conseil Municipal des Enfants : c'était la dernière séance !!!

Mercredi 26 mai a eu lieu le dernier Conseil municipal des enfants.

Les petits élus ont pu découvrir ainsi que leurs parents présents, le projet de la nouvelle école, présenté par la majorité municipale.

À l'ordre du jour figurait le budget, qui a été complètement utilisé pour l'achat des jeux pour les élèves de l'école.

Le sujet du passage des élèves en sixième a été aussi abordé : 15 élèves ont été récompensés pour leur réussite en CM2 et leur entrée au collège (Ylan Allouin, Joris Angiolini, Yann Buffard, Evan Carpentier, Léona Dessaix-Cochard, Numa Dupont, Wilson Guarriguenc-Freeman, Betty Lopez-Porco, Jade Lenormand-Torres,

Joséphine Macia, Lora Pot-Didelot, Clarence Prat-Bedel, Séléna Sanchez, Lucy Tchobdrénovitch, Andréa Villard) Chaque futur collégien



a reçu un stylo et une clé USB, offerts par la Mairie. La gendarmerie était là pour leur donner quelques sages conseils de civisme pour leur entrée dans un environnement bien plus complexe que la tranquille école communale. Le projet de la nouvelle école a été présenté par M^{me} Anne Marie Gimenez, responsable de la commission école.

De nombreuses questions ont été posées. Les élèves, futurs occupants pour certains, ont aussi admiré, enthousiastes la maquette de la nouvelle école.



Le conseil municipal des enfants s'est terminé avec la distribution aux futurs collégiens du livre des « Fables de la fontaine », offert par l'éducation nationale, par la directrice M^{me} Fayasson.



À la question «*Que va devenir notre école ?*» posée par un élève, le Maire a répondu que les anciens bâtiments scolaires font partis du plan de financement : ils seront mis à la vente. Le bâtiment de la cantine sera conservé dans le patrimoine communal et servira aux associations. Les éléments de la cuisine seront transférés dans la future cantine.

En septembre 2019 le prix du ticket de cantine augmentera de 10 centimes. Le prix d'un repas scolaire passera de 2,70€ à 2,80€ Pour toute inscription exceptionnelle hors délai, le prix du repas a été fixé à 5,60€ (Délibération votée à l'unanimité, lors du dernier conseil municipal du 1er juillet 2019)

VIVRE ENSEMBLE > DES ASSOCIATIONS AU TOP !

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR MAINTENIR LE CLUB DE TENNIS DE MIRABEAU

Pour la saison tennistique 2019, le Tennis Club Sud Luberon (TCSL) a totalisé 38 adhérents et l'école de tennis du TCSL a accueilli 28 élèves dont 15 adultes et 13 enfants ou adolescents. Une équipe féminine s'est alignée en championnat régional sénior. Hors court, l'association veut changer son modèle économique pour l'adapter au mieux au nombre et aux besoins des adhérents. Le bureau a été renouvelé.

Un nouveau bureau pour le TCSL

Lors de la dernière assemblée générale extraordinaire, un nouveau bureau a été élu : Fabien LADREYT prend la présidence du club, assisté de Mathieu POTIN. Le poste de secrétaire sera tenu par Sébastien URBANEK, épaulé par Gilles MICHOT. Le rôle de trésorier a été confié à Cyrille TROUCHET. Malgré l'arrêt prématuré des cours en 2019, les membres passionnés du bureau se mobilisent pour maintenir l'école de tennis en 2020. Dans ce but, des rencontres d'enseignants et de présidents de club ont eu lieu. Plusieurs propositions sont actuellement à l'étude. Cette nouvelle dynamique se traduit par la promo-

tion du club et des actions auprès des jeunes. Pour cela, L'équipe du TCSL a été présente sur les courts le 10 et 17 juillet dernier pour accueillir le centre aéré. D'autres journées portes ouvertes sont prévues. Le TCSL se structure et se mobilise pour que l'activité «tennis» demeure à Mirabeau. Toute l'équipe du TCSL vous attend nombreux pour le forum des associations qui se déroulera le samedi 7 septembre 2019. D'ici là, le club de tennis se tient à votre disposition pour échanger des informations... et des balles avec vous ! Bon courage à la nouvelle équipe !

DORÉMIRABEAU : 2^{EME} PRIX DU CONCOURS NATIONAL POUR BAHIA LESTAMPS.



Bahia a participé dans sa catégorie «préparatoire» en danse Moderne Jazz au concours régional PACA. Elle a reçu un premier prix lui donnant accès au concours national, organisé par la confédération nationale de danse à Valenciennes du 29 juin au 2 juillet. Toute la petite famille ainsi que le professeur de danse a accompagné la jeune lauréate à Valenciennes. Ce jeudi 30 mai, jour de son anniversaire restera gravé dans la mémoire de cette jeune danseuse. Pour le passage de sa chorégraphie imposé, Bahia a remporté le 2^{eme} prix du concours national !! Bravo à cette future danseuse étoile !!

COMMUNIQUÉ : Messieurs Marquaire et Vermenot proposent de mettre au programme pour la rentrée de septembre un cours de judo «soft» pour adultes et seniors. La salle est disponible, et le professeur de judo (Alex) est partant pour l'idée. Conditions pour que cela fonctionne: qu'il y ait au moins 10 participants, que et que les disponibilités de la salle, du professeur et des participants coïncident...
Maurice Vermenot vermenot.me@wanadoo.fr 06 87 47 23 53.
Gilles Marquaire giles.marquaire@laposte.net 06 37 99 77 88

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE MIRABEAU REMPORTE ENFIN LE CHALLENGE RENÉ MOYNIER.

L'association Sportive de Mirabeau, équipe de football, composée de garçons de plusieurs villages voisins a gagné pour la 1^{ère} fois, le challenge Moynier René. (Maire de Mirabeau de 1965>2001). C'était la 13^e édition et le challenge a enfin été remporté par l'équipe de Mirabeau après une finale qui s'est terminée avec un score de 2 à 1.

« Depuis qu'on attend ce trophée, il restera sur mon bureau à la mairie jusqu'à l'année prochaine ! » a affirmé le Maire qui avait remis la précieuse coupe !

Le Président de l'association, Nicolas Tchobdrénovitch précise que cette association ne bénéficie d'aucune subvention. Elle fonctionne grâce à leurs sponsors.

Le Président et toute son équipe remercient l'ensemble des sponsors : Yves Allouin (Mirabeau), Joan Bertrand (Mirabeau), Mirabeau Immobilier (Mirabeau), ACMTP Geoffroy Rolland (Cucuron), Renault Garage Laugier (La Tour d'Aigues), le cabinet d'orthopédie Rocchi Charles (Venelles), le Conseil Départemental du Vaucluse, Carrefour Aix- en- Provence et la famille Moynier qui aide cette jeune équipe depuis 13 ans.



Vendredi 28 juin, l'association avait organisé son 2^{ème} repas moules/frites préparé par Axel Da Prato, mirabelain traiteur, sur le thème des années 80/90. Pour cette 2^{ème} session, plus de 350 personnes assises étaient rassemblées sur la place du Barry.

«C'est le plus gros repas réalisé à Mirabeau.» a déclaré fièrement le Président

Le record datait de plusieurs années, il était détenu par l'équipe du comité des fêtes dont faisaient partis M^r Bollé et M^r Robert Tchobdrénovitch !!!!



VIVRE ENSEMBLE > LIEN SOCIAL/SOLIDARITÉ

LA CCAS : AIDER À LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE !

Le 18 mars dernier, les partenaires départementaux du Vaucluse et l'ARS Paca ont lancé un guichet unique de signalement des situations d'habitat indigne en Vaucluse. Ce guichet unique vise à améliorer la collecte des signalements afin d'apporter une réponse plus efficace dans la lutte contre l'habitat indigne.

Bernadette Vitale et son équipe tiennent à informer les Mirabelains de l'existence de ce guichet et propose l'aide de la CCAS pour remplir le dossier de déclaration d'un habitat indigne.

Qu'est ce qu'un habitat indigne ?

Selon la loi : « constituent un habitat indigne, les locaux... dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés expose les occupants à des risques manifestes, pouvant porter atteinte à leur sécurité

physique ou à leur santé. »

Bernadette Vitale que l'écho de la fontaine a rencontrée, précise que sont considérés comme indignes :

-des locaux inadaptés (absence de fenêtre dans une pièce de vie, pièce principale de moins de 9^{M2}, présence de plomb dans le logement occupé par de jeunes enfants...)

-Risque sur la structure du bâti (fissures, infiltration d'eau, risque d'effondrement de l'ossature du bâtiment, escalier branlant ...)

-sanitaires indécents (absence de WC ou salle de bain), assainissement insuffisant (présence d'animaux nuisibles).

-chauffage et ventilation insuffisants (présence d'humidité et de moisissures)

-non accès à l'eau potable

-danger lié à l'électricité et au gaz (installation défectueuse)

« Si vous constatez dans votre logement une ou plusieurs de ces situations, vous pouvez les signaler à l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement de Vaucluse), guichet unique de signalement des situations d'habitat indigne en Vaucluse » :

précise M^{me} Bernadette Vitale.

L'objectif est d'orienter l'utilisateur vers le bon interlocuteur pour que le signalement soit traité dans les meilleurs délais.

CCAS

Permanence

tous les mercredis

9h00>11h00

ou sur rendez-vous

04 90 77 00 04



Comment faire un signalement ?

Par Tel : 04 90 16 34 38

Par mail :

contact@habitatindigne84.org

Par courrier :

Adil, 2 rue Saint Étienne
Place Campana 84 000 Avignon

En ligne :

www.habitatindigne84.org



C'EST BIENTÔT LA RENTRÉE !

Votre demande concerne les temps de restauration scolaire ou de garderie périscolaire ou l'ALSH du mercredi matin :

Les inscriptions se font en mairie

– les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

– les jeudis de 08h00 à 12h00 et les samedis de 08h30 à 11h30.

TEL : 04 90 77 00 04/garderie@mirabeauenluberon.fr N° d'urgence (uniquement aux horaires de fermeture de la mairie) 07 86 06 62 53

Votre demande concerne le centre aéré des petites et grandes vacances:

Les inscriptions se font également en mairie, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, les jeudis de 08h00 à 12h00 et les samedis de 08h30 à 11h30.

TEL : 04 90 77 00 04/garderie@mirabeauenluberon.fr ou Centre social de l'Aiguier, 2, rue du parc 84 240 La Tour d'Aigues/04 90 07 23 00/ www.centre-social-aiguier.com

Pour les inscriptions à l'école :

– les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

– les jeudis de 08h00 à 12h00 et les samedis de 08h30 à 11h30.

TEL : 04 90 77 02 81/ce02840250r@ac-aix-marseille.fr. Laisser un message sur le répondeur de l'école, la directrice étant déchargée uniquement le jeudi.

les élus de l'opposition
ne nous ont pas
transmis leur tribune
pour ce numéro 20
du magazine municipal

EN BREF Le cabinet médical du Docteur CIBOIS est désormais installé au Bosquet derrière la pharmacie dans les anciens locaux du dentiste.

Les travaux réalisés ont été co financés par la municipalité et le docteur CIBOIS.

La municipalité met tout en œuvre pour maintenir sur la commune un réseau médical hors norme pour un village de 1300 habitants : Médecins, kinés, clinique dentaire (chirurgien et dentistes), pharmacie, orthophoniste, cabinet d'infirmières et unités de transport médical.

REMANIEMENT ... MUNICIPAL !!

Suite aux démissions de M^{me} Laurie Di Scala et de M^r Vincent Léger pour des raisons professionnelles, la majorité municipale se réorganise :

M^{me} Danielle Marquaire intègre le conseil municipal. M^{me} Laurence De Luze Terzakian est nommée conseillère municipale déléguée à la communication. M^{me} Anne-Marie Gimenez rejoint l'équipe municipale. Le Maire lui a donné la responsabilité d'animer la commission école, de suivre les activités de l'ALSH, de gérer les relations avec nos partenaires, de suivre le management du projet de la future école et les relations avec le personnel de l'éducation nationale. Cette mission s'effectue dans l'immédiat sous la responsabilité de Bernadette Vitale 1^{ère} adjointe.

M^r Stéphane Chotard est notre nouveau «Monsieur sécurité» : Il a été élu président du CCFE de Mirabeau et à ce titre il coordonne les actions de prévention incendie ... Il assure aussi le suivi évolutif du PCS (Plan Communal de Sauvegarde). Cette mission s'effectue sous la responsabilité du Maire.



D. MARQUAIRE



A. M. GIMENEZ



S. CHOTARD

ÉTAT CIVIL 30 MARS > 19 JUILLET

Ils se sont mariés

COSTAMAGNA Gilles et CHALVET-KARACACHIAN Kévin - 13 avril

THÉVENY Stéphane et YILDIRIM Seyda - 22 juin

PHAM Hoa et CHAREYRE Elodie - 22 juin

ROBERT Hugo et IVACHEFF Lara - 19 juillet

FÊTE DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 7 SEPTEMBRE
PLACE DU BOULODROME
A PARTIR DE 14H00
(salle du Barry
en cas d'intempérie)